

« Le Florentin » 1178, Route du Bord de Mer
06700 Saint-Laurent du Var
Tél : 04 92 12 97 52
contact@ae fe-france.fr - www.aefe-france.fr

Prévention des risques routiers : Formation à l'utilisation des hayons élévateurs

Les formations en prévention des risques routiers visent à sensibiliser aux dangers liés à la conduite, en fournissant les outils nécessaires pour adopter un comportement sûr et responsable sur la route, réduisant ainsi les risques d'accidents de la circulation.

NIVEAU : Initial & Recyclage

TYPE D'ACTION : Action de formation

TARIFS : Voir le devis ci-joint ou la grille tarifaire (site internet, affiché dans nos locaux).

DELAI D'ACCEPTATION : Mise en place de votre formation, dès retour du devis signé et accord du financement.

DUREE : Une demi-journée de formation, soit 3,5 heures.

LIEU : Sur site

PUBLIC : Toute personne amenée à conduire un véhicule affecté au transport de marchandises. Débutant et / ou expérimenté et / ou mise à jour des compétences.

ACCESSIBILITE HANDICAPE : Immeuble accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour tout autre handicap nous consulter

EFFECTIF : de 3 à 10 personnes.

PRE-REQUIS : Savoir lire et écrire, maîtriser le français (oral et écrit). Être âgé de plus de 18 ans.

INTERVENANT : Formateur qualifié en sécurité et conduite des engins de manutention et de levage.

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Cette formation vise à vous préparer à réaliser en toute sécurité les opérations de chargement et de déchargement à l'aide d'un hayon élévateur. Elle vous permettra de **maîtriser les techniques spécifiques** pour manipuler cet équipement de manière efficace et sécurisée, tout en respectant les normes en vigueur et en minimisant les risques liés à son utilisation.

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Réaliser en sécurité les opérations de chargement et de déchargement avec un hayon élévateur.
- Effectuer les vérifications avant la prise de poste.

CONTENU DE LA FORMATION :

PARTIE THEORIQUE :

Tour de table

- Cadre réglementaire
 - Les différentes instances et organismes de prévention et leurs rôles
 - Les obligations du constructeur, du chef d'entreprise, du conducteur
- Technologie
 - Les principales caractéristiques et éléments constitutifs
 - Les postes de commande

- Les dispositifs de sécurité
- La plaque de charge
- Le principe de fonctionnement des équipements hydrauliques
- Les vérifications en début de poste, avant mise, remise en service et périodiques
- L'entretien du matériel
- Le carnet de bord
- Règles d'utilisation et sécurité
 - L'examen d'adéquation
 - Le balisage et la signalisation
 - L'équilibre et le déplacement d'une charge
 - L'analyse des risques et des règles d'utilisation
 - Les équipements de protection individuelle
 - La fin de poste

PARTIE PRATIQUE :

- Examen d'adéquation
- Contrôle visuel de l'état du véhicule et de ses équipements
- Vérification à la prise de poste
- Mise en place du balisage
- Manipulation à vide et en charge du hayon
- Répartition des charges sur le hayon en fonction de leurs poids et volumes en phase de chargement et/ou de déchargement
- Manipulation des différents outils de manutention : transpalette électrique ou manuel, gerbeur, diable...
- Arrimage des marchandises
- La fin de poste

LES METHODES PEDAGOGIQUES ET MATERIELS A PREVOIR :

Méthodes pédagogiques : Exposés, apports pratiques, échanges.

Partie théorique : Méthodes actives, didactique, alternances d'exposés du formateur.

Partie pratique : Alternances d'explications et conseils du formateur.

Matériel à prévoir : Salle de formation équipée (vidéo, PC, Paperboard), Aire d'évolution pratique, camion avec hayon élévateur avec VGP vierge, manuel opérateur.

Nota : Les candidats doivent disposer des EPI nécessaires en fonction de l'engin utilisé et du site d'évaluation, et à minima : de chaussures de sécurité, de protections auditives, de gants et d'un vêtement rétro réfléchissant.

Formation dispensée en français

- Ses équipements de protection individuelle E.P.I (chaussures de sécurité, gants, gilet)
- Un stylo pour écrire

LES MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation pédagogique : au cours de la formation, des évaluations formatives au travers de questionnaires et de mises en pratique sont réalisées.

Évaluation de satisfaction « à chaud » : elle permet à chaque stagiaire d'exprimer son opinion sur le déroulement du stage au travers de divers indicateurs de qualité.

Évaluation de satisfaction « à froid » : un mois après la formation, le stagiaire a la possibilité de formuler son ressenti sur la formation, son efficacité, son bien-fondé avec un regard plus objectif, riche d'un mois d'expérience nouvelle. L'analyse de ces retours nous permet d'améliorer sans cesse nos formations et de les adapter au plus proche du besoin de nos clients.

Sanction du stage : Attestation de fin de stage et certificat de réalisation.